

# ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2020

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.



# Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. 50, avenue Dallaire Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4S7

T 819 762-1714

Aux actionnaires de Ressources minières Radisson Inc.

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Ressources minières Radisson Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière 31 décembre 2020 et 2019 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les état des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2020 et 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

# Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Carole Lepage.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Rouyn-Noranda Le 26 avril 2021

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique nº A119351

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC. États de la situation financière au 31 décembre 2020 et 2019 (en dollars canadiens)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Actifs		
Courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4) Certificat de placement garanti (note 4)	11 284 150 3 641 431	
Placements (note 4)	-	175 050
Taxes gouvernementales et impôts miniers à recevoir	309 194	596 032
Autres débiteurs	1 190	1 190
Frais payés d'avance	77 816	86 440
	15 313 781	9 370 328
Non courants :		
Placements (note 4)	1 320 000	-
Immobilisations corporelles	188 541	
Actifs de prospection et d'évaluation (note 5)	26 199 290	
	43 021 612	
Passifs		
Courants :		
Créditeurs et charges à payer	523 653	669 625
		009 023
Non courants :		003 023
	2 326 587 4 524 101	7 1 162 632
Non courants : Impôt différé (note 6)		' 1 162 632 1 871 873
Non courants :  Impôt différé (note 6)  Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives (note 7)	4 524 101	' 1 162 632 1 871 873
Non courants :  Impôt différé (note 6) Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives (note 7)  Capitaux propres :	4 524 101 7 374 341	1 162 632 1 871 873 3 704 130
Non courants :  Impôt différé (note 6) Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives (note 7)  Capitaux propres :  Capital-actions (note 8)	4 524 101 7 374 341 61 800 999	1 162 632 1 871 873 3 704 130 46 950 694
Non courants :  Impôt différé (note 6) Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives (note 7)  Capitaux propres :  Capital-actions (note 8) Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	4 524 101 7 374 341 61 800 999 4 985 407	1 162 632 1 871 873 3 704 130 46 950 694 4 485 867
Non courants :  Impôt différé (note 6) Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives (note 7)  Capitaux propres :  Capital-actions (note 8)	4 524 101 7 374 341 61 800 999 4 985 407 1 501 857	1 162 632 1 871 873 3 704 130 46 950 694 4 485 867 560 902
Non courants :  Impôt différé (note 6) Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives (note 7)  Capitaux propres :  Capital-actions (note 8) Réserves – règlement en instruments de capitaux propres Bons de souscription (note 8)	4 524 101 7 374 341 61 800 999 4 985 407	1 162 632 1 871 873 3 704 130 46 950 694 4 485 867 560 902 (30 257 258)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 26 avril 2021.

(s) Rahul Paul
Rahul Paul
Président & Chef de la direction, par intérim

(s) Hubert Parent BouchardHubert Parent BouchardChef de la direction financière

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC. États du résultat global Exercices clos le 31 décembre 2020 et 2019 (en dollars canadiens)

	2020	2019
	\$	\$
Revenus:		
Intérêts	53 314	44 209
Frais d'administration :		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	164 364	110 432
Rémunération et paiements à base d'actions	488 965	223 580
Experts et sous-traitants	359 333	237 161
Honoraires professionnels	257 402	54 770
Voyages et promotion	128 055	175 172
Informations aux actionnaires	37 664	57 246
Inscriptions et frais de registrariat	70 368	62 955
Papeterie et dépenses de bureau	53 278	46 441
Assurances, taxes et licences	28 531	14 486
Intérêts et frais bancaires	4 676	1 124
Impôts de la partie XII.6	9 871	19 909
Télécommunications	13 092	4 023
Amortissement des immobilisations corporelles	10 257	3 966
Maintien d'un site minier	16 951	5 324
Perte (augmentation) de valeur des placements	301 633	(112 950)
	1 944 440	903 639
Perte avant impôt	(1 891 126)	(859 430)
Impôt différé (note 6)	(492 608)	362 305
Perte nette et résultat global	(2 383 734)	(497 125)
Perte nette par action de base et diluée (note 9)	(0,012)	(0,003)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC. États des variations des capitaux propres au 31 décembre 2020 et 2019 (en dollars canadiens)

	Capital-actions	Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	Bons de souscription	Déficit	Total des Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2019	46 950 694	4 485 867	560 902	(30 257 258)	21 740 205
Émission d'actions ordinaires	6 326 073	-	-	-	6 326 073
Émission d'actions acquisition d'actif de prospection et à l'évaluation	3 780 000	-	-	-	3 780 000
Émission d'actions accréditives	5 047 938	-	-	-	5 047 938
Frais d'émission	(1 108 527)	-	113 000	-	(995 527)
Rémunération et paiements à base d'actions	-	488 965	-	-	488 965
Bons de souscription exercés	428 603	-	(66 600)	-	362 003
Bons de souscription octroyés	-	-	974 448	-	974 448
Bons de souscription échus	-	79 893	(79 893)	-	-
Options exercées	376 218	(69 318)	-	-	306 900
	61 800 999	4 985 407	1 501 857	(30 257 258)	38 031 005
Perte nette et résultat global de l'exercice	-	-	-	(2 383 734)	(2 383 734)
Solde au 31 décembre 2020	61 800 999	4 985 407	1 501 857	(32 640 992)	35 647 271

### RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC. États des variations des capitaux propres au 31 décembre 2020 et 2019 (en dollars canadiens)

	Capital-actions	Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	Bons de souscription	Déficit	Total des Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018	39 171 199	4 142 416	221 638	(29 760 133)	13 775 120
Émission d'actions ordinaires	2 691 780	-	-	-	2 691 780
Émission d'actions accréditives	5 783 860	-	-	-	5 783 860
Frais d'émission	(716 019)	-	66 789	-	(649 230)
Rémunération et paiements à base d'actions	-	223 580	-	-	223 580
Bons de souscription octroyés	-	-	402 220	-	402 220
Bons de souscription échus	-	129 745	(129 745)	-	-
Options exercées	19 874	(9 874)	-	-	10 000
	46 950 694	4 485 867	560 902	(29 760 133)	22 237 330
Perte nette et résultat global de l'exercice	-	-	-	(497 125)	(497 125)
Solde au 31 décembre 2019	46 950 694	4 485 867	560 902	(30 257 258)	21 740 205

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC. États des flux de trésorerie Exercices clos le 31 décembre 2020 et 2019 (en dollars canadiens)

	2020	2019
	\$	\$
Activités opérationnelles :		
Perte nette de l'exercice	(2 383 734)	(497 125)
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 257	3 966
Rémunération et paiements à base d'actions	488 965	223 580
Impôt différé	492 608	(362 305)
Perte (augmentation) de valeur des placements	301 633	(112 950)
Variation des éléments du fonds de roulement (note 14)	258 868	(98 665)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(831 403)	(843 499)
Activités d'investissement :		
Acquisition de placements	(1 800 000)	-
Cession de placements	353 417	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(182 472)	(8 008)
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(6 470 986)	(2 501 905)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(8 100 041)	(2 509 913)
Activités de financement :		
Émission de capital-actions et exercice d'options et de bons de souscription	16 340 936	11 010 000
Frais d'émission d'actions	(995 527)	(649 230)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	15 345 409	10 360 770
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 413 965	7 007 358
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 511 616	1 504 258
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	14 925 581	8 511 616
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 284 150	8 511 616
Certificat de placement garanti	3 641 431	-
	14 925 581	8 511 616

Information additionnelle - Flux de trésorerie (note 14).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### 1 - Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation

Ressources Minières Radisson inc. (la « Société »), constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, procède à l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social de la Société est situé au 700, avenue Dallaire, Rouyn-Noranda, province de Québec, Canada, J9X 4V9. Ses actions se transigent sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole RDS.

Depuis sa constitution, la Société a accumulé un déficit de 32 640 992 \$ (30 257 258 \$ au 31 décembre 2019) et pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2020, la Société a réalisé une perte nette de 2 383 734 \$ (497 125 \$ au 31 décembre 2019).

Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes de prospection et d'évaluation et des sommes réservées suite aux financements accréditifs. Au 31 décembre 2020, la Société avait un fonds de roulement positif de 14 790 128 \$ (8 700 703 \$ au 31 décembre 2019) incluant les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation de 9 201 032 \$ (6 238 104 \$ au 31 décembre 2019). La Société estime que ses fonds actuels seront suffisants pour répondre aux obligations de la Société jusqu'au 31 décembre 2021.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

### 2 - Mode de présentation et IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes Internationales d'information financière* (« IFRS »). Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

### 3 - Principales méthodes comptables

### (a) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, mais non adoptées

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et les nouvelles modifications aux normes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur. La Société ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur ses états financiers.

### (b) Conventions comptables

#### Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains biens et instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

### Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites à l'état du résultat global. Les éléments non monétaires ne sont pas reconvertis à la clôture de l'exercice et sont évalués au coût historique (convertis au cours de change à la date de la transaction) à l'exception des éléments non monétaires réévalués à la juste valeur, qui sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

### (b) Conventions comptables (suite)

#### Rémunération et paiements à base d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black & Scholes. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées à la fin de chaque période de présentation ou lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition. Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus ainsi que les montants antérieurement comptabilisés au poste Réserves – règlement en instruments sont portés au capital-actions. Lorsque les options d'achat d'actions sont annulées ou expirent, le montant afférent est conservé au poste Réserves – règlement en instruments de capitaux propres.

### Dépenses de prospection et d'évaluation et actifs de prospections et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des droits et permis de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les droits et permis de prospection et d'évaluation ont été obtenus, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquérir de tels droits (convention d'option) et les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités reliées à l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif de prospection et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase de prospection et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 5), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 5) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

### Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt dans le cadre de conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs de prospection et d'évaluation en résultat net.

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

### (b) Conventions comptables (suite)

#### Dépréciation des propriétés minières et des frais de prospection et d'évaluation reportés

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésoreries). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- \_ Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

### Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouvrés ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société ne comptabilise pas une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

#### Perte de base et diluée par action

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte diluée par action est calculée en ajustant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Le calcul s'effectue en considérant que les actions ordinaires potentielles ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou plus tard si la date de l'émission des actions ordinaires potentielles a été postérieure. Pour calculer sa perte diluée par action, une entité doit supposer que les options dilutives ont été exercées. Le revenu supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition. Les fonds réservés à la prospection et l'évaluation sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

### (b) Conventions comptables (suite)

#### Crédits d'impôts relatifs aux ressources et d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôts miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôts remboursables relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation en vertu de l'IAS 20, Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le coût, diminué de la valeur résiduelle, est amorti sur la durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque exercice financier et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective. L'amortissement de l'équipement, des autres équipements miniers et de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

#### Constatation des produits

Les gains ou pertes résultant de la vente de placements sont constatés à l'état du résultat global lors de la vente du titre. Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

#### Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles résultant d'un événement passé se traduiront probablement par une sortie de ressources économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et autres passifs similaires, ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

### Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt. Si les actions sont émises à la suite d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Réserves – Règlements en instrument de capitaux propres et de bons de souscription. Les réserves incluent les dépenses reliées à la rémunération à base d'actions des options émises non exercées. Le déficit comprend l'ensemble des pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours des actions à la bourse à la date de conclusion de l'entente. Le poste Bons de souscription inclut la valeur des bons de souscription émis non exercés. La valeur des bons de souscription échus est transférée au poste de Réserves – Règlement en instruments de capitaux propres.

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

### (b) Conventions comptables (suite)

#### Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs. La méthode Black & Scholes est utilisée pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

#### Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et à la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de celles-ci à la Bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société a renoncé à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

#### Instruments financiers

#### Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

### Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- \_ au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Pour les périodes considérées, la société ne détient aucun actif financier classé dans la catégorie de la JVAERG.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

#### Évaluation ultérieure des actifs financiers

### Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels:
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le certificat de placement garanti et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

### (b) Conventions comptables (suite)

#### Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN. De plus, peu importe le modèle économique, les actifs financiers dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont comptabilisés à la JVRN.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif.

Les placements font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

### Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est pas tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

#### Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et charges à payer.

Subséquemment, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat net sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

### Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et chef de la direction et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de prospection et d'évaluation des ressources minérales.

### (c) Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

### Dépense de rémunération et paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées aux paiements à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut choisir un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle Black & Scholes.

# 3 - Principales méthodes comptables (suite) (d) Estimations comptables et jugements critiques (suite)

### Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 3 (c)). S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée. En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses de prospection et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 5 pour l'analyse de la dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation.

Aucune perte ou reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

#### Passifs et actifs d'impôts différés

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs. Cette évaluation requiert une grande part de ingement

#### Continuité d'exploitation

Pour évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur douze mois à compter de la date de clôture de l'exercice. La direction évalue ses besoins en liquidités futurs en tenant compte des frais administratifs estimés et des obligations en lien avec les financements accréditifs passés. Elle fait une estimation au meilleur de ses connaissances sur les possibilités de financements à venir afin de conclure sur le caractère approprié de la base de la continuité de l'exploitation.

### 4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie et certificat de placement garanti et placements

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Compte bancaire sans intérêt	-	1 677
Compte bancaire à intérêt élevé (0,70%; 2,20 % au 31 décembre 2019)	1 284 150	8 509 939
Certificat de placement garanti, rachetable en tout temps 0,80 %, renouvellement automatique mensuellement	10 000 000	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 284 150	8 511 616
Certificat de placement garanti, non rachetable 1,25 %, échéant le 14 mai 2021	3 641 431	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie, certificat de placement garanti et fonds réservés (a)	14 925 581	8 511 616

(a) La trésorerie et équivalents de trésorerie inclus 9 201 032 \$ (6 238 104 \$ en 2019) de fonds réservés pour les frais de prospection et d'évaluation (note 10). Les fonds détenus pour les frais de prospection et d'évaluation représentent le produit non dépensé provenant de financements en actions accréditives. Selon les instructions imposées en vertu de ce financement, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés minières.

# 4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, certificat de placement garanti, fonds réservés à la prospection et à l'évaluation et placements (suite)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Placements		
260 000 actions de Balmoral Resources Ltd, société publique		124 800
150 000 actions de Galway Metals Inc., société publique	-	50 250
24 000 000 actions de Renforth Resources Ltd, société publique	1 320 000	-
	1 320 000	175 050

### 5 - Actifs de prospection et d'évaluation

	Solde au 31 décembre 2019	Augmentation	Crédits d'impôts et de droits remboursables	Solde au 31 décembre 2020
QUÉBEC	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières :				
O'Brien	180 521	-	-	180 521
New Alger	-	4 280 000	-	4 280 000
	180 521	4 280 000	-	4 460 521
Frais de prospection et d'évalua	tion reportés :			
O'Brien	15 713 520	5 765 475	60 343	21 539 338
New Alger	-	35 791	-	35 791
Douay	163 640	-	-	163 640
	15 877 160	5 801 266	60 343	21 738 769
	16 057 681	10 081 266	60 343	26 199 290

	Solde au 31 décembre 2018	Augmentation	Crédits d'impôts et de droits remboursables	Solde au 31 décembre 2019
QUEBEC	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières :				
O'Brien	162 739	17 782	-	180 521
	162 739	17 782	-	180 521
Frais de prospection et d'évaluation rep	ortés :			
O'Brien	13 433 491	2 569 421	(289 392)	15 713 520
Douay	163 640	-	-	163 640
	13 597 131	2 569 421	(289 392)	15 877 160
	13 759 870	2 587 203	(289 392)	16 057 681

### 6 - Impôt sur le résultat

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Impôts différés de l'exercice en cours	492 608	(362 305)

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(1 891 126)	(859 430)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 26,5 % en 2020 et 26,6 % en 2019	(501 148)	(228 608)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	-	636
Variation des différences temporaires non constatées	(41 066)	(135 003)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	1 525 489	502 684
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(671 347)	(417 517)
Rémunération à base d'actions	129 576	59 472
Ajustement des exercices antérieurs	6 190	(148 444)
Éléments non déductibles et autres	44 914	4 475
	492 608	(362 305)

Composition des impôts différés à l'état des résultats

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Naissance et renversement de différences temporaires	(320 468)	(313 105)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	1 525 489	502 684
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(671 347)	(417 517)
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	-	636
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	(41 066)	(135 003)
	492 608	(362 305)

### 6 - Impôt sur le résultat (suite)

Mouvements des impôts différés de 2020

	Solde au 31 décembre 2019	Comptabilisé en résultat global	Capital-actions	Solde au 31 décembre 2020
	\$	\$	\$	\$
Actifs de prospection et d'évaluation;	(3 479 266)	(1 582 576)		(5 061 842)
Crédits à l'exploration à recevoir	(37 623)	37 623		
Placements	-	63 600		- 63 600
Pertes autres qu'en capital	2 354 257	317 398		2 671 655
	(1 162 632)	(1 163 955)		- (2 326 587)
Renversement des autres passifs relati accréditives	fs aux actions	671 347		
Variation des impôts différés selon l'éta	t des résultats	(492 608)		

Au 31 décembre 2020, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral	Québec
	\$	\$
Frais d'émission d'actions	1 228 960	1 228 960
Immobilisations corporelles	381 300	381 300
	1 610 260	1 610 260

La Société dispose de pertes en capital de 252 038 \$ (459 372 \$ en 2019) pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Ces pertes en capital sont reportables de façon indéfinie.

La Société dispose de crédits d'impôts à l'investissement de 1 040 \$ (1 040 \$ en 2019), qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts fédéraux à payer et expirent en 2033.

Mouvements des impôts différés de 2019

	Solde au 31 décembre 2018	Comptabilisé en résultat global	Capital-actions	Solde au 31 décembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Actif de prospection et d'évaluation	(2 970 531)	(508 735)	-	(3 479 266)
Crédits à l'exploration à recevoir	(8 618)	(29 005)	-	(37 623)
Pertes autres qu'en capital	1 871 729	482 528	-	2 354 257
	(1 107 420)	(55 212)		- (1 162 632)
Renversement des autres passifs relati accréditives	fs aux actions	417 517		
Variation des impôts différés selon l'éta	t des résultats	362 305		

### 7 - Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 871 873	167 250
Augmentation de l'exercice	3 323 575	2 122 140
Réduction liée à l'engagement de dépenses d'exploration admissibles (note 6)	(671 347)	(417 517)
Solde à la fin de l'exercice	4 524 101	1 871 873

### 8 - Capital-actions

Autorisé :

Nombre illimité d'actions de catégorie A, avec droit de vote et participante, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions de catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 % et 5 %, non participante, sans droit de vote, rachetable au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions, mais non encore payé, sans valeur nominale

Les mouvements dans le capital-actions de la catégorie A de la Société se détaillent comme suit :

	31 décembre 2020		31 décembre	2019
	Actions de catégorie A	Montant	Actions de catégorie A	Montant
		\$		\$
Émis et payé				
Solde au début	189 645 570	46 950 694	137 029 250	39 171 199
Payées en argent (1)	22 409 755	6 326 073	20 626 666	2 691 780
Acquisition d'actif de prospection et d'évaluation (2)	12 000 000	3 780 000	-	-
Financement accréditif (3)	16 541 475	5 047 938	31 889 654	5 783 860
Frais d'émission	-	(1 108 527)	-	(716 019)
Options d'achat d'actions exercées (4)	2 034 074	376 218	100 000	19 874
Bons de souscription (5)	1 800 016	428 603	-	-
Solde à la fin	244 430 890	61 800 999	189 645 570	46 950 694

<sup>(1)</sup> Actions ordinaires de catégorie A

- En juillet 2020, la Société a émis 4 762 655 actions à 0,20 \$ par action pour un total de 952 531 \$.
- En novembre 2020, la Société a émis 17 647 100 unités à un prix de 0,34 \$ par unité pour un total de 6 000 014 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 8 823 500 bons de souscription pour une juste valeur de 626 472 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,51 \$ pour une période de 18 mois.

En août 2020, la Société a acquis la propriété New Alger en contrepartie d'un montant en espèces de 500 000 \$ et de 12 000 000 actions à 0,315 \$ par action pour un total de 3 780 000 \$.

<sup>(2)</sup> Acquisition d'actif de prospection et d'évaluation

### 8 - Capital-actions (suite)

### (3) Actions accréditives

- En juillet 2020, la Société a émis 4 274 775 actions à 0,362 \$ par action pour un total de 1 547 469 \$ (juste valeur de 1 367 928 \$). Un montant de 179 541 \$ a été comptabilisé à titre "d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives " (voir note 7).
- En novembre 2020, la Société a émis 1 880 000 actions accréditives à un prix de 0,50 \$ par action pour un total de 940 000 \$ (juste valeur de 564 000 \$). Un montant de 376 000 \$ a été comptabilisé à titre "d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives " (voir note 7).
- En novembre 2020, la Société a émis 10 386 700 unités accréditives de charité à un prix de 0,60 \$ par unité pour un total de 6 232 020 \$. Chaque unité accréditive de charité est composée de 1 action et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 5 193 350 bons de souscription pour une juste valeur de 347 976 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,51 \$ pour une période de 18 mois. Un montant de 2 768 034 \$ a été comptabilisé à titre "d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives " (voir note 7).

### (4) Options d'achat d'actions

- En juin 2020, 300 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 39 000 \$. Un montant de 16 200 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves-règlement en instrument de capitaux propres.
- En août 2020, 1 734 074 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 267 900 \$. Un montant de 53 119 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves-règlement en instrument de capitaux propres.

### (5) Bons de souscription

- En janvier 2020, 400 000 bons de souscription ont été exercés pour un total de 68 000 \$. Un montant de 12 000 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de la valeur des bons de souscription à l'état de la situation financière.
- En juillet 2020, 566 682 bons de souscription ont été exercés pour un total de 119 003 \$. Un montant de 22 100 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de la valeur des bons de souscription à l'état de la situation financière.
- En septembre 2020, 833 334 bons de souscription ont été exercés pour un total de 175 000 \$. Un montant de 32 500 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de la valeur des bons de souscription à l'état de la situation financière.
- Suite aux financements de l'exercice, 1 591 508 bons de souscription aux courtiers ont été émis et un montant de 112 997 \$ a été
  comptabilisé dans les frais d'émission d'actions.

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

### (1) Actions ordinaires de catégorie A

• En août 2019, la Société a émis 20 626 666 unités à 0,15 \$ par unité pour un total de 3 094 000 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 10 313 333 bons de souscription pour une juste valeur de 402 220 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,21 \$ pour une période de 24 mois.

### (3) Actions accréditives

- En août 2019, la Société a émis 3 030 200 actions accréditives au prix de 0,165 \$ par action pour un total de 499 983 \$ (juste valeur de 499 983 \$).
- En août 2019, la Société a émis 11 457 224 actions accréditives au prix de 0,21 \$ par action pour un total de 2 406 017 \$ (juste valeur 1 890 442 \$). Un montant de 515 575 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives » (voir la note 7).
- En décembre 2019, la Société a émis 4 011 000 actions accréditives au prix de 0,255 \$ par action pour un total de 1 022 805 \$ (juste valeur de 782 145 \$). Un montant de 240 660 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives » (voir note 7).
- En décembre 2019, la Société a émis 13 391 230 actions accréditives au prix de 0,297 \$ par action pour un total de 3 977 195 \$
  (juste valeur de 2 611 290 \$). Un montant de 1 365 905 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives » (voir note 7).

### 8 - Capital-actions (suite)

(4) Options d'achat d'actions

- En juin 2019, 50 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 5 000 \$. Un montant de 4 364 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves-règlement en instrument de capitaux propres.
- En novembre 2019, 50 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 5 000 \$. Un montant de 5 510 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves-règlement en instrument de capitaux propres.

(5) Bons de souscription aux courtiers

- Suites aux financements de l'exercice, 1 699 569 bons de souscription aux courtiers ont été émis et un montant de 66 789 \$ a été
  comptabilisé dans les frais d'émission d'actions.
- a) Régime de protection des droits des actionnaires :

Le conseil d'administration de la Société a mis sur pied un régime de protection des droits des actionnaires (le « Régime des droits ») qui est entré en vigueur le 2 février 2009.

Le Régime des droits a été adopté pour assurer un traitement équitable à tous les actionnaires de la Société advenant une offre publique d'achat des actions de classe A de la Société en circulation. Le Régime des droits permettra au conseil d'administration de la Société (le Conseil) et aux actionnaires de disposer de plus de temps pour considérer toute offre publique d'achat non sollicitée. Le Régime des droits est destiné à décourager les offres publiques d'achat coercitives ou déloyales. Il donne aussi au Conseil le temps d'approfondir les possibilités de maximiser la valeur pour l'actionnaire. Toutefois, le Régime des droits n'est pas conçu pour prévenir les offres publiques d'achat inéquitables vis-à-vis les actionnaires de la Société.

Le Régime des droits n'a pas été adopté en raison, ou en prévision, d'une proposition spécifique de prise de contrôle de la Société. La Bourse de croissance TSX a approuvé le régime de protection conditionnellement à sa ratification et confirmation par les actionnaires dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur du Régime. La Société s'est conformée à cette exigence en obtenant l'approbation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle tenue le 26 juin 2009. Le Régime des droits se terminait lors de la troisième rencontre annuelle des actionnaires suivant sa date d'entrée en vigueur. La Société a reconduit le régime de droits lors de l'assemblée annuelle des actionnaires en 2020 pour une durée indéterminée.

Conformément aux termes du Régime des droits, toute proposition qui satisfait certains critères destinés à protéger les intérêts de tous les actionnaires est considérée une « offre autorisée ». Une « offre autorisée » doit être faite à partir d'une circulaire d'offre publique d'achat préparée selon les lois sur les valeurs mobilières en vigueur et, en plus de certaines autres conditions, doit être valide pour une durée d'au moins 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions de classe A en circulation, autres que celles détenues par l'offrant ou certains apparentés, ont été offertes, l'offrant peut prendre livraison des titres offerts et en payer le prix. Il doit aussi reconduire l'offre de 10 jours afin de permettre à d'autres actionnaires de soumettre leurs actions.

Les droits émis en vertu du Régime des droits pourront être exercés seulement lorsqu'une personne, et toute autre partie qui lui est reliée, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % ou plus d'actions de classe A de la Société en circulation sans remplir les clauses prévues par l'« offre autorisée » du Régime des droits ou sans le consentement du Conseil. Au meilleur de la connaissance de la Société, aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires ne détient directement ou indirectement 20 % ou plus des actions de catégorie A de la Société. Lorsqu'une offre publique d'achat ne rencontre pas les critères de « l'offre autorisée » du Régime des droits, les droits émis par le Régime des droits autorisent les actionnaires à acheter des actions de classe A de la Société à un prix réduit significativement par rapport au prix en cours.

#### b) Options d'achat d'actions de catégorie A:

Le 20 avril 2020, la Société a obtenu de la Bourse de croissance TSX, l'approbation d'une modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société (le « régime d'options »). Un nombre de 18 millions d'actions de catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du régime d'options. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est de 5 ans. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les options accordées en vertu du régime d'options deviennent acquises immédiatement.

### 8 - Capital-actions (suite)

Un sommaire de la situation au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 est présenté ci-après :

Options:

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	8 900 000	0,139	4 035 000	0,132
Octroyées	4 075 000	0,237	5 165 000	0,142
Expirées et annulées	-	-	(200 000)	0,100
Exercées	(2 034 074)	0,150	(100 000)	0,100
En cours à la fin de l'exercice	10 940 926	0,173	8 900 000	0,139
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	10 940 926	0,173	8 365 000	0,137

Le prix moyen des actions à la date d'exercice des options exercées était de 0,287 \$ (0,16 \$ au 31 décembre 2019).

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2020 :

Nombre d'options en cours	Prix de levée	Durée de vie moyenne pondérée à courir	Nombre d'options pouvant être levées
	\$	(ans)	
300 000	0,100	2,82	300 000
250 000	0,105	3,19	250 000
840 000	0,110	1,53	840 000
770 000	0,165	1,42	770 000
200 000	0,120	2,61	200 000
1 300 000	0,125	2,44	1 300 000
2 225 000	0,135	3,45	2 225 000
605 000	0,140	0,47	605 000
500 000	0,150	2,15	500 000
50 000	0,170	4,32	50 000
700 000	0,200	3,84	700 000
2 675 000	0,255	4,45	2 675 000
525 926	0,270	4,89	525 926
10 940 926			10 940 926

### 8 - Capital-actions (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2019:

Nombre d'options en cours	Prix de levée	Durée de vie moyenne pondérée à courir	Nombre d'options pouvant être levées
	\$	(ans)	_
300 000	0,130	0,43	300 000
745 000	0,140	1,47	745 000
790 000	0,165	2,42	790 000
840 000	0,110	2,53	655 000
1 250 000	0,150	2,75	1 250 000
1 300 000	0,125	3,44	1 300 000
200 000	0,120	3,61	200 000
300 000	0,100	3,82	300 000
250 000	0,105	4,19	250 000
2 225 000	0,135	4,45	2 225 000
700 000	0,200	4,84	350 000
8 900 000			8 365 000

La Société a octroyé 2 775 000 (2 975 000 en 2019) options d'achat d'actions à des administrateurs et hauts dirigeants, 550 000 options à des employés (200 000 en 2019) et 750 000 options à un consultant (1 990 000 en 2019) durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020 un montant de 488 965 \$ (223 580 \$ en 2019) a été imputé au résultat global. Durant cette période, aucune option n'a expiré (200 000 en 2019).

Le tableau suivant présente la rémunération et les paiements à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération et paiements à base d'actions en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black & Scholes:

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Rémunération et paiements à base d'actions	488 965 \$	223 580 \$
Prix moyen d'exercice	0,237 \$	0,142 \$
Prix moyen de l'action	0,219 \$	0,130 \$
Volatilité prévue (1)	55 %	49 %
Taux d'intérêt sans risque	0,74 %	1,49 %
Taux annuel des dividendes	0 %	0 %
Durée estimative	4.6 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	0,11 \$	0,05 \$

<sup>(1)</sup> La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société et sur la durée moyenne prévue des options.

### 8 - Capital-actions (suite)

c) Bons de souscription :

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	15 075 998	0,20	12 578 110	0,21
Octroyés	15 608 408	0,51	12 012 903	0,21
Exercés	(1 800 016)	0,20		-
Échus	(2 663 095)	0,17	(9 515 015)	0,22
En cours à la fin de l'exercice	26 221 295	0,39	15 075 998	0,20

Au 31 décembre 2020, il y avait 26 221 295 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

Nombre de bons en circulation	Prix de levée	Date d'échéance
	\$	
10 105 945	0,210	Août 2021
154 558	0,255	Juin 2021
352 384	0,297	Juin 2021
15 608 408	0,510	Mai 2022
26 221 295		

Au 31 décembre 2019, il y avait 15 075 998 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

Nombre de bons en circulation	Prix de levée	Date d'échéance
	\$	
3 063 095	0,170	Février 2020
11 505 961	0,210	Août 2021
154 558	0,255	Juin 2021
352 384	0,297	Juin 2021
15 075 998		

### 8 - Capital-actions (suite)

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes :

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Valeur des bons de souscription	1 087 448 \$	469 009 \$
Prix moyen d'exercice	0,51 \$	0,21 \$
Prix moyen de l'action	0,07 \$	0,15\$
Volatilité prévue (1)	73,3 %	65,8 %
Taux d'intérêt sans risque	0,24 %	1,38 %
Taux annuel des dividendes	0 %	0 %
Durée estimative	2 ans	2 ans

<sup>(1)</sup> La volatilité prévue est fondée sur la volatilité historique du cours des actions de la société et sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription.

### 9 - Perte nette par action de base et diluée

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Perte nette de l'exercice	(2 383 734 \$)	(497 125 \$)
Nombre pondéré d'actions ordinaires	201 627 059	143 625 092
Perte nette de base par action	(0,012 \$)	(0,003 \$)

La perte diluée par action est égale à la perte de base par action, car l'effet des options et des bons de souscription est anti dilutif.

### 10 - Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation au début de l'exercice	6 238 104	-
Fonds obtenus de financements accréditifs durant l'exercice	8 719 488	7 906 000
Moins : Frais de prospection et d'évaluation reportés relatifs aux financements accréditifs de l'exercice	(5 756 560)	(1 667 896)
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation requis	9 201 032	6 238 104

La Société obtient des fonds pour financer ses travaux de prospection et d'évaluation par l'émission d'actions accréditives qui obligent la Société à dépenser les fonds obtenus en dépenses d'exploration admissibles.

### 11 - Charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Salaires et avantage sociaux	598 521	432 079
Paiements fondés sur des actions	488 965	223 580
	1 087 486	655 659
Moins : Salaires capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation	434 157	321 647
Charge au titre des avantages du personnel	653 329	334 012

### 12- Informations relatives aux parties liées

### Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice 2020, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants, des administrateurs, des sociétés appartenant à des administrateurs ainsi qu'avec une partie liée au président et chef de la direction.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Frais de location	32 040	31 620
Frais de bureau	2 834	5 368
Actifs de prospection et d'évaluation	19 906	36 255
	54 780	73 243

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Au 31 décembre 2020 et 2019, il n'y a aucun solde à payer relativement à ces opérations.

### Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, le chef des finances, le directeur du développement des affaires ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	161 864	103 436
Experts-conseils et sous-traitants inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	-	1 695
Experts et sous-traitants	315 800	138 370
Jetons de présence	14 500	8 000
Rémunération à base d'actions	385 025	160 750
	877 189	412 251

### 13 - Engagements

### Propriété O'Brien :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama (maintenant regroupées sous le nom O'Brien), a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada Inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits dans les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

La Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus. Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

#### 14 - Autres éléments d'information

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Variation des éléments du fonds de roulement :		
Taxes gouvernementales à recevoir et impôts miniers à recevoir	226 495	(135 396)
Frais payés d'avance	8 624	(19 773)
Créditeurs et charges à payer	23 749	56 504
	258 868	(98 665)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie :		
Émission d'actions en contrepartie d'actifs de prospection et d'évaluation	3 780 000	-
Dépenses de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	260 387	430 107
Crédits d'impôts et de droits relatifs aux frais d'exploration	60 343	293 782
Frais d'émission d'actions sous forme de bons de souscription accordés à un courtier	113 000	66 789
Valeur attribuée aux options d'achat d'actions lors de leur émission transférée au capital- actions lors de l'exercice des options	69 318	9 874
Valeur attribuée aux bons de souscription lors de leur émision transférée au capital-actions lors de l'exercice des bons de souscription	66 600	-

Les montants d'intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles sont de 53 314 \$ (44 209 \$ en 2019).

### 15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers

a) Les activités de la Société sont exposées à divers risques liés aux instruments financiers : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidités et l'autre risque de prix.

#### i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Au 31 décembre 2020, les actifs financiers suivants portent intérêt à taux fixe :

- Compte bancaire à intérêt élevé et certificats de placement garantis.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des actifs financiers portant intérêt à taux fixe. Puisque ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, les variations de la juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

#### ii) Risque de change :

La Société réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont effectués en dollars américains.

Au 31 décembre 2020, la Société est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains totalisant 7 850 \$ (6 166 \$ US) (1 677 \$; 845 \$ US au 31 décembre 2019).

La Société ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel elle est exposée.

#### iii) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le certificat de placement garanti sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit de la trésorerie et les équivalents de trésorerie, le certificat de placement garanti sont considérés comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont les notations de crédit sont excellentes.

### iv) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Société surveille le solde de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses flux de trésorerie pour être en mesure de respecter ses engagements. L'échéance contractuelle des passifs financiers est inférieure à un an. Se référer à la note 1 pour plus d'informations sur le risque de liquidité.

#### v) Autre risque de prix :

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir sur le résultat de la Société les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels de ses placements et établit les meilleures mesures à prendre dans les circonstances.

La Société détient actuellement des placements dans une entreprise qui est assujettie aux fluctuations de la juste valeur qui découlent des changements dans le secteur minier canadien et les marchés des actions. Les placements en actions sont évalués à la juste valeur selon leur prix à la cote qui s'établit actuellement à 1 320 000 \$ (175 050 \$ au 31 décembre 2019).

Au 31 décembre 2020, si le cours publié de ces titres avait augmenté (diminué) de 38 % (18 % en 2019), le résultat global et les capitaux propres pour l'exercice auraient augmenté (diminué) de 495 000 \$ (32 238 \$ en 2019).

#### b) Juste valeur:

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, du certificat de placement garanti, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme.

### 15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2: techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les placements sont les seuls instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et ils sont classés selon la hiérarchie d'évaluation de niveau 1.

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2.

#### 16 - Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à :

- Maintenir et sauvegarder son capital en vue de continuer l'avancement et le développement des propriétés existantes et acquérir, explorer et développer d'autres propriétés minières de métaux précieux et de base;
- Investir l'encaisse disponible dans des instruments financiers très liquides et peu risqués provenant d'émetteurs de qualité, de façon à minimiser le risque de perte de capital;
- Obtenir le financement nécessaire, lorsque requis, pour compléter l'exploration et le développement de ses propriétés.

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme constituant son capital. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital de la part d'organismes de règlementation. La Société gère la structure de son capital et l'ajuste selon le niveau des fonds nécessaires à la gestion de ses opérations, en fonction de l'évolution des conditions économiques et selon le risque des actifs sous-jacents, en particulier en ce qui concerne les résultats d'exploration des propriétés dans lesquelles la Société détient un intérêt. Afin de faciliter la gestion de son capital et le développement de ses propriétés minières, la Société prépare des budgets de dépenses annuelles, qui sont mis à jour lorsque nécessaire, et qui sont révisés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. De plus, la Société peut émettre de nouvelles actions, contracter de nouveaux emprunts, conclure des ententes d'options sur ses propriétés minières en contrepartie de liquidités et/ou d'engagements d'exploration de la part de partenaires, faire des ententes de coparticipation ou disposer de certains actifs. La politique d'investissement de la Société est de déposer ses liquidités dans des comptes portant intérêt provenant d'institutions financières reconnues afin de maximiser les liquidités. Dans le but de maximiser les efforts de développement en cours, la Société ne verse pas de dividendes. Malgré les risques décrits à la note 1, la Société prévoit continuer de recueillir des fonds, lorsque requis, afin de continuer à répondre à ses objectifs de gestion du capital.

#### 17 - Éventualités

### Droit exclusif de première offre pour un financement par flux aurifère au projet O'Brien

En égard d'une souscription de 5 000 000 unités, la Société a accordé à une entité européenne (le « **Souscripteur** ») un ROFO (droit de premier refus) exclusif portant sur tout financement par flux aurifère qui pourrait être mis en place par la Société pour l'exploration souterraine, l'échantillonnage en vrac ou la mise en production du projet O'Brien qu'elle détient à 100%. Il n'y a aucune obligation de la Société de se financer par flux aurifère.

### 17 - Éventualités (suite)

### Accréditives

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.